

L'OPPOSITION MUNICIPALE EST BAILLONNEE

En 2002 la loi impose aux communes que tous les groupes élus disposent d'un espace de communication dans tous les supports édités par la municipalité et notamment les magazines municipaux.

Le Conseil Municipal, à travers son règlement intérieur, prend les dispositions qui s'imposent et permet à tout groupe d'élus d'au moins 5 personnes cet accès et lui attribue un page.

En 2008 les mêmes dispositions sont reprises.

En 2014, le Maire décide qu'une seule personne peut se constituer en groupe et que les groupes se partageront la page réservée à leurs propos.

Nous avons donc une demi-page.

Un élu ayant quitté notre groupe, nous nous partageons donc cette même page à 3 !

La ficelle est grosse et la méthode d'un autre âge !

Vous comprendrez qu'en 1800 caractères, ponctuations et espaces compris, il nous soit impossible de communiquer correctement.

Malgré les promesses électorales : « L'Opposition sera respectée », jamais **notre démocratie locale n'aura été aussi mise à mal à Cavalaire** par une équipe municipale.

Nous vous donnons donc rendez-vous sur notre site et nos pages Facebook. Leurs coordonnées figurent en bas de page, si vous souhaitez prendre connaissance de nos positions et propositions sur :

- La hausse phénoménale des taxes diverses, droits d'occupation de domaine public et de stationnement.
- Les dérives budgétaires pour l'exercice 2015 avec une hausse des impôts maintenue de presque 20% soit 5 274 619 € de recettes supplémentaires sur 2 exercices qui proviennent de l'activation intempestive du levier fiscal !

Et malgré tout, un gel des investissements.

Notre commune continuera de stagner en 2015 et donc régressera !

Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>
et <http://www.a-napoleon.com>



JM. GUILLAUD



A. NAPOLEON



S. VIGUIER

Le Groupe **Annick NAPOLEON** Allons plus loin ensemble !

BUDGET 2015 : IMPOTS ET TAXES EN HAUSSE EN 2015

Les hausses d'impôts et de taxes diverses votées en 2014 se poursuivent en 2015 :

✓ **6 870 000 € de recettes fiscales et d'emprunts supplémentaires votées sur 2 exercices (2014 et 2015). Cela se traduit par :**

- ➔ +140% du tarif des droits de stationnement,
- ➔ +25% des prélèvements issus des taxes foncières et d'habitation en 2014,
- ➔ +18 % des prélèvements issus de ces mêmes taxes en 2015,
- ➔ +5% des taxes portuaires,
- ➔ +90% du tarif annuel moyen des droits de place de marché,
- ➔ +2% sur les toutes les autres taxes,
- ➔ Taxe de séjour en hausse,
- ➔ Et malgré tout cela : 1 470 000 € empruntés sur ces 2 exercices.

✓ **Toujours + de recettes et – d'économies :**

- ➔ +5,75% de dépenses de fonctionnement, soit une augmentation de 1 220 236 € en 2015,
- ➔ +4,94% de charges de personnel supplémentaires en 2014 et seulement 1,31% de baisse en 2015 soit une hausse continue de 3,63% en 2015.

✓ **Investissements : Aucun des projets promis en campagne électorale n'est engagé à ce jour.**

Déjà 2 années budgétaires de pertes !

✓ **Et notre dette s'est alourdie en 2014 de quelques dizaines de milliers d'euro !**

Les mensonges ont trompé les Cavallais !

En effet, le candidat Philippe LEONELLI avait promis (extrait de son programme) :

*« nous ne pouvons pas aujourd'hui, en toute honnêteté et sincérité, vous promettre une absence totale d'augmentation de la fiscalité locale. Mais **celle-ci, si elle devait intervenir, serait alors mesurée et en dernier recours, après avoir épuisé toutes autres possibilités d'actions et de restauration d'une gestion saine et équilibrée où la notion de solidarité sera toujours présente !** »*

Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>
et <http://www.a-napoleon.com>

Le Groupe Annick NAPOLEON Allons plus loin ensemble !



JM. GUILLAUD



A. NAPOLEON



S. VIGUIER